

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00315

Numéro SIREN : 319 428 967

Nom ou dénomination : HOPPS GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 03/09/2019 sous le numéro de dépôt 10958

HOPPS

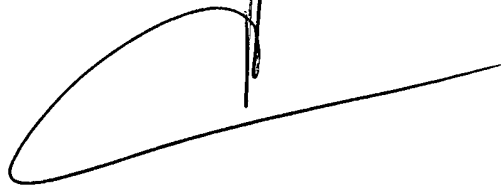
1330 Avenue Guilibert de la Lauzière

13592 Aix-en-Provence Cedex 3

Comptes au 31/12/2018



Certifié Conforme par la DG
la Société SATIRE, elle-même
Représentée par son Président
Eric Paumier



Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	21 585 288	19 643 593	1 941 695	2 788 334
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 185 681	25 433	1 160 247	352 828
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				7 968 207
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	27 964	27 964		
Autres immobilisations corporelles	3 820 345	3 142 563	677 782	518 968
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	6 068 544		6 068 544	5 508 609
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés			194 500	160 148
Prêts	194 500		331 772	98 763
Autres immobilisations financières	331 772			
ACTIF IMMOBILISE	33 214 094	22 839 554	10 374 540	17 395 858
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	223 356		223 356	77 456
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	8 553 662	513 685	8 039 977	2 846 855
Autres créances	67 003 244		67 003 244	1 590 476
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	106 616		106 616	106 616
(dont actions propres :)				
Disponibilités	15 452 745		15 452 745	14 725 916
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	213 532		213 532	156 135
ACTIF CIRCULANT	91 553 155	513 685	91 039 470	19 503 454
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	124 767 249	23 353 239	101 414 010	36 899 312

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel (dont versé : 22 402 432)	22 402 432	22 402 432
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2	2
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	56 000	56 000
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	4	4
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	-7 087 264	-3 838 304
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 304 347	-3 248 959
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	13 066 828	15 371 174
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	142 606	107 699
Provisions pour charges	1 613 240	1 657 347
PROVISIONS	1 755 846	1 765 046
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 382 625	4 608 979
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	20 831	32 973
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 761 752	4 990 952
Dettes fiscales et sociales	3 905 754	3 497 991
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	741 775	739 882
Autres dettes	73 681 004	5 872 935
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	97 595	19 380
DETTES	86 591 336	19 763 092
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	101 414 010	36 899 312

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens			18 770 650	19 526 941
Production vendue de services	18 770 650			
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	18 770 650		18 770 650	19 526 941
Production stockée			3 311 845	3 098 527
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			3 837 023	2 644 568
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 724	1 132
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			25 922 241	25 271 168
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)			-109 523	-41 897
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			14 408 898	14 284 867
Autres achats et charges externes			540 452	577 716
Impôts, taxes et versements assimilés			8 414 211	7 545 528
Salaires et traitements			3 715 912	3 266 994
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION			1 823 645	2 123 213
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				27 959
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			107 734	282 469
Dotations aux provisions			65 201	124 494
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			28 966 530	28 191 344
RESULTAT D'EXPLOITATION			-3 044 289	-2 920 175
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			673 376	68 103
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			10 568	1 403
Autres intérêts et produits assimilés			97 235	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				6 486
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			781 179	75 992
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			175 319	133 862
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			175 319	133 862
RESULTAT FINANCIER			605 860	-57 870
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-2 438 429	-2 978 045

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	16 368 207	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 894 211	2 073 297
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		246 500
PRODUITS EXCEPTIONNELS	19 262 419	2 319 797
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	16 156 092	660 196
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 972 244	1 930 515
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	19 128 337	2 590 710
RESULTAT EXCEPTIONNEL	134 082	-270 914
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	45 965 839	27 666 957
TOTAL DES CHARGES	48 270 186	30 915 916
BENEFICE OU PERTE	-2 304 347	-3 248 959

Faits significatifs, règles et méthodes comptables

FAITS SIGNIFICATIFS

Evolution de la structure

Le 15 janvier 2018, la société HOPPS GROUP a créé la société LOG'HOPPS dont elle est associé unique.

Le 12 mars 2018, la société HOPPS GROUP a créé la société DIGIT'HOPPS dont elle est associé unique.

Le 19 avril 2018, la société a cédé ses droits et obligations en qualité de constituant au titre de la fiducie-sûreté à la société BELEZA 66 en contrepartie d'une créance d'un montant de huit millions quatre cent mille euros (8.400.000 €) que cette dernière détenait sur la société DISTRI'HOPPS.

Au cours de l'exercice écoulé, HOPPS GROUP a également acquis indirectement, par le biais de sa filiale, la société START'HOPPS, dont elle détient 100% du capital social et des droits de vote les participations suivantes :

- 21,25% du capital social et des droits de vote de la société COMPANY GROUPE, ce qui porte sa participation totale à 92,5 % du capital social,
- 7,70 % du capital social et des droits de vote de la société LINKSENSE, ce qui porte sa participation totale à 100 % du capital social.

Elle a également acquis indirectement, par le biais de sa filiale, la société LOG'HOPPS, les participations suivantes :

- 100% du capital social et des droits de vote des sociétés DISPEO et ADS.

Elle a également acquis indirectement, par le biais de sa filiale, la société DIGIT'HOPPS, les participations suivantes :

- 65% du capital social et des droits de vote de la société LUCY IN THE SKY WITH DATA (LSD).

Elle a également acquis indirectement, par le biais de sa filiale, la société DISTRI'HOPPS, dont elle détient 100% du capital social les participations suivantes :

- 100% du capital social et des droits de vote de la société CIBLEO,
- 76,93% du capital social et des droits de vote de la société COLIS PRIVE

HOPPS GROUP détient également par le biais de sa filiale, la société START'HOPPS :

- 100% du capital social et des droits de vote de la société ACCESSOIRES COMPANY,
- 100% du capital social et des droits de vote de la société PATAUGAS,
- 51% du capital social et des droits de vote de la société WATTS,
- 66,7% du capital social et 50 % des droits de vote de la société DL GROUP.

HOPPS GROUP détient également par le biais de sa filiale, la société DISTRI'HOPPS

- 100% du capital social et des droits de vote de la société ADREXO,
- 100% du capital social et des droits de vote de la société ADREXO PRODUCTIONS.

Evolution de l'activité

La société a pour vocation de soutenir le groupe et ses filiales dans leur développement. C'est ce qu'elle va s'attacher à faire tout en maîtrisant ses coûts. Par ailleurs, les contrats de Transaction Services Agreement avec SPIR COMMUNICATION ET CONCEPT MULTIMEDIA seront très limités en 2019 et devraient se terminer en 2020.

Continuité d'exploitation

Les prévisions de trésorerie sur 12 mois sont basées sur la réalisation d'un budget 2019 et sont revues en permanence sur la base des résultats réalisés et sur la base :

- des mesures conservatoires et d'économies,
- d'une gestion optimisée du besoin en fonds de roulement,
- d'un préfinancement du CICE du 4ième trimestre 2018
- du recours, le cas échéant, à des moyens de financement à court terme de type affacturage ou crédit bail au niveau des filiales du Groupe,
- de l'étude de tout autre moyen de financement tel que le crédit bancaire,
- l'étude du refinancement du siège à Aix en Provence,
- la recherche de fonds auprès d'investisseurs.

MODES ET METHODES D'EVALUATION

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
 - Indépendance des exercices,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants exprimés sont en euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

IMMOBILISATIONS

Depuis le 1 janvier 2005 est appliqué le règlement CRC 2002-10, relatif à l'avis sur l'amortissement et à la dépréciation sur les actifs.
Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charge.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition conformément à l'avis 04-15 du CNC.

Concernant les fonds de commerce une provision peut être constatée si la valeur économique est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements sont calculés d'après la durée d'utilisation estimée suivant les instructions du règlement 02-10 du CRC.

	DUREE	METHODE
Logiciels < à 15 000 €	1 an	Linéaire / dégressif
Logiciels > à 15 000 €	5 ans	Linéaire
Logiciels développés en interne	3 ans	Linéaire

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition conformément à l'avis 04-15 du CNC (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisitions des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'amortissement est calculé sur la durée d'utilisation estimée suivant les instructions du règlement 02-10 du CRC.

Les durées et méthodes d'amortissement sont les suivantes :

	DUREE	METHODE
Constructions	20 ans	Linéaire
Agencements, Aménagements	5 à 8 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel technique	5 à 8 ans	Linéaire
Autres matériels et mobilier	3 à 8 ans	Linéaire

EVALUATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur des avantages futurs de la société est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables et du règlement CRC 00-06.

Les provisions pour risques et charges sont constatées lorsque l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Les mouvements correspondent aux litiges nés ou dénoués sur l'exercice.

EVALUATION DES DETTES ET DES CREANCES

Les dettes et les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Elles font l'objet d'une provision en fonction de leur risque d'irrecouvrabilité. Ce risque est apprécié en prenant en considération le risque spécifique lié au client et l'antériorité de la créance.

PROVISION POUR RETRAITE

La société comptabilise ses provisions pour indemnités de fin de carrière dans les comptes sociaux.

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Le détail de la rémunération des mandataires sociaux n'est pas indiqué pour des raisons de confidentialité car cela reviendrait à donner des informations nominatives.

CONTRAT DE FIDUCIE

Le 29 Novembre 2017, une convention de fiducie a été mise en place entre Hopps Group, le constituant, la SELAS Poulmaire Avocat et Fiduciaire, le fiduciaire, et la Caisse d'Epargne CEPAC, le Bénéficiaire.

Cette convention de fiducie a pour objet, le transfert de propriété du bien immobilier situé à Aix en Provence (Bouches-du-Rhône) 13100 Lotissement de l'EUROPARC de PICHAURY II, ZAC des Grottes de Pichaury, un bâtiment à usage de bureaux et 250 aires de stationnement.

La SELAS Poulmaire conserve ce bien immobilier dans un patrimoine fiduciaire destiné à garantir le complet remboursement du prêt octroyé à la société Hopps Group par la société Caisse d'Epargne CEPAC.

Le prêt octroyé par la société Caisse d'Epargne CEPAC est de QUATRE MILLIONS CINQ CENT MILLE EUROS (4500 000,00 €).

L'actif immobilier transféré est évalué à la somme de HUIT MILLIONS QUATRE CENT MILLE EUROS (8 400 000,00 €).

Cette évaluation a été effectuée par la société CBRE en date du 30 avril 2016.

Le 19 avril 2018, la société HOPPS GROUP a cédé ses droits et obligations en qualité de constituant au titre de la fiducie-sûreté à la société Beleza 66.

AUTRES INFORMATIONS

Hopps Group est la tête de consolidation des sociétés du Groupe Hopps.

Hopps Group est détenue par trois sociétés :

- ATHEVA, SIREN 789 066 768, détient 37.50 % du capital

ATHEVA est domiciliée au 23B Avenue JJ GARCIN, 13 260 CASSIS

- SAS DE L'AUBRAC, SIREN 827 637 927, détient 25.00 % du capital

SAS DE L'AUBRAC est domiciliée au 8 rue de ROUVRAY, 92 200 NEUILLY-SUR-SEINE

- SATINE, SIREN 493 019 467, détient 37.50 % du capital

SATINE est domiciliée au 5 ESPLANADE DU LUBERON, 13 370 MALLEMORT

Notes relatives au bilan

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 181 565		4 559 558
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	27 964		253 336
Installations générales, agenc., aménag.	507 445		
Matériel de transport			101 922
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 960 311		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 885 720		355 258
Participations évaluées par mise en équivalence			559 935
Autres participations	5 508 609		
Autres titres immobilisés			267 361
Prêts et autres immobilisations financières	258 911		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 767 520		827 296
TOTAL GENERAL	38 834 805		5 742 111

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		2 970 154	22 770 969	
Terrains		8 390 000		
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			27 964	
Installations techn., matériel et outillages ind.			760 781	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		2 669	3 059 564	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		8 392 669	3 848 309	
Participations évaluées par mise équivalence			6 068 544	
Autres participations				
Autres titres immobilisés			526 272	
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			6 594 816	
TOTAL GENERAL		11 362.823	33 214 094	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18 014 970	1 628 624		19 643 593
Terrains	421 793		421 793	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				27 964
Installations techniques, matériel et outillage industriels	27 964			255 613
Installations générales, agenc. et aménag. divers	175 829	79 785		
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 772 959	115 237	1 246	2 886 950
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 398 544	195 022	423 039	3 170 527
TOTAL GENERAL	21 413 514	1 823 645	423 039	22 814 120

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Différentiel de durée et autres	Reprises		Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.		Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL

AUT. INC.

Terrains
 Construct.
 - sol propre
 - sol autrui
 - installations
 Install. Tech.
 Install. Gén.
 Mat. Transp.
 Mat bureau
 Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre				
TOTAL				

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentation:	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler
 Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	88 000	45 000		133 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	1 657 347	53 128	97 235	1 613 240
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	19 699	9 606	19 699	9 606
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	1 765 046	107 734	116 934	1 755 846
Dépréciations immobilisations incorporelles	25 433			25 433
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	539 390		25 705	513 685
Autres dépréciations				
DÉPRECIATIONS	564 823		25 705	539 118
TOTAL GENERAL	2 329 869	107 734	142 639	2 294 964
Dotations et reprises d'exploitation		107 734	45 404	
Dotations et reprises financières			97 235	
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	194 500		194 500
Prêts	331 772		331 772
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	8 553 662	8 553 662	
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés	7 336	7 336	
Personnel et comptes rattachés	3 118	3 118	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	1 197 930	1 197 930	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	9 897 329	9 897 329	
Etat, autres collectivités : créances diverses	55 761 915	55 761 915	
Groupe et associés	135 616	135 616	
Débiteurs divers	213 532	213 532	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	76 296 710	75 770 438	526 272

Montant des prêts accordés en cours d'exercice 34 352
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, -5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	7 625	7 625		
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	3 375 000	3 375 000		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	20 831	6 812	14 019	
Emprunts et dettes financières divers	4 761 752	4 761 752		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 259 833	1 259 833		
Personnel et comptes rattachés	1 063 917	1 063 917		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices	1 235 753	1 235 753		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	346 252	346 252		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	741 775	741 775		
Groupe et associés	63 091 088	63 091 088		
Autres dettes	10 589 917	10 589 917		
Dettes représentatives de titres empruntés	97 595	97 595		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	86 591 336	86 577 317	14 019	

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice 1 125 000
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
4181000	'Clients - Factures à établir	1 595,10		1 595,10
4181900	'Clients Groupe - Factures à établir		4 452,02	-4 452,02
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		1 595,10	4 452,02	-2 856,92
AUTRES CREANCES				
4098000	'Rabais, remises, ristournes à obtenir	134 640,00	102 751,50	31 888,50
4487000	'Etat, produit à recevoir	9 856 999,63	203 095,83	9 653 903,80
TOTAL AUTRES CREANCES		9 991 639,63	305 847,33	9 685 792,30
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		9 993 234,73	310 299,35	9 682 935,38

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
1688600	Intérêts courus sur participation d	3 136,09	4 766,56	-1 630,47
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		3 136,09	4 766,56	-1 630,47
DETTE FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
4081000	Fournisseurs - Factures non parven	1 515 857,29	3 322 007,42	-1 806 150,13
4081006	Fournisseurs factures non reçues lo	33 858,29		33 858,29
4081900	Fournisseurs Groupe - Factures non	39 599,62		39 599,62
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		1 589 315,20	3 322 007,42	-1 732 692,22
AUTRES DETTES				
4198000	Rebais, remises, ristournes et avo	4 984,46		4 984,46
TOTAL AUTRES DETTES		4 984,46		4 984,46
DETTE FISCALES ET SOCIALES				
4282000	Personnel - Dettes provisionnées p	670 602,22	645 458,06	25 144,16
4283500	Personnel - Primes à payer	577 490,56	854 298,03	-276 807,47
4382000	Organismes sociaux - Charges socia	309 224,78	292 392,59	16 832,17
4486330	Formation professionnelle continue	188 705,16	160 588,91	28 116,25
4486340	Effort construction à payer	38 856,12	34 542,49	4 323,63
4486350	Taxe d'apprentissage à payer	58 442,24	52 196,41	6 245,83
4486360	Cotisations handicapés à payer	35 568,00	29 280,00	6 288,00
4486370	Organic à payer	24 200,00	11 760,00	12 440,00
4486400	CET à payer	-40 328,90	-55 787,90	15 459,00
4486500	Taxe sur les véhicules de société		34 658,12	-34 658,12
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		1 662 770,16	2 059 386,71	-196 616,55
TOTAL CHARGES A PAYER		3 460 205,91	5 386 160,69	-1 925 954,78

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
4650000	'Charges constatées d'avance	213 531,54	156 135,39	57 396,15
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		213 531,54	156 135,39	57 396,15
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
4670000	'Produits constatés d'avance	-97 594,58	-19 380,00	-78 214,58
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-97 594,58	-19 380,00	-78 214,58

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 400 152			16
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Rubriques	Entreprises liées	Participations
ACTIF IMMOBILISE		
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		6 068 544
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
ACTIF CIRCULANT		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		5 942 196
Autres créances		55 761 915
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		36 365 000
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		71 107
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS		
Produits de participations		
Autres produits financiers		673 376
Charges financières		52 681

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid. encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
DISTRI'HOPPS	5 773 280	100	52 378 168		
	5 474 024		52 378 168		-590 215
START'HOPPS	3 334 170	100	1		
	1 176 734		1		-97 696
LOG'HOPPS	1 059	100	1 000		
	-44 903		1 000		-46 027
DIGIT'HOPPS	1 000	100	1 000		
	-131		1 000		-1 131
		0,00			
		0,00			
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
BELEZA	14 000	14	2 000		
	14 000		2 000		
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

Notes relatives au compte de résultat

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
AMENDES & PENALITES DE RETARD	1 007	6721000
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES HONORAIRES	218 670	6718000
OPERATION LIEE A LA FIDUCIE	15 936 415	6741000
CESSION IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 970 822	6751000
CESSION IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 423	6752000

TOTAL	19 128 337
-------	------------

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
CESSION IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 892 698	7751000
CESSION IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 513	7752000

TOTAL	2 894 211
-------	-----------

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
HONORAIRE - FRAIS DE FORMATION	2 600	7910000
ASSURANCES	2 129	7910050
PERSONNEL - TRANSFERT ELEMENT DE SALAIRES	811 565	7910064
PERSONNEL - MUTUELLE SIACI / VIVINTER	21 593	7910064
PERSONNEL - FONCEGIF / AGEFIPH	5 996	7910064
PERSONNEL - APICIL - PREVOYANCE	23 371	7910084
REFACTURATION COMPTE 6259000	2 924 365	7910064

TOTAL	3 791 619
-------	-----------

La société a opté pour l'inscription du CICE en réduction des charges de personnel pour un montant de 207 816 €. Le CICE a permis le financement de l'amélioration de la compétitivité de notre entreprise, en nous permettant de poursuivre nos efforts en matière d'investissement et de prospection de nouveaux marchés.

Autres informations

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
-----------	-------------------	---

CADRES	104	
AGENTS DE MAITRISE	51	
EMPLOYES	17	

TOTAL	172	
-------	-----	--

La société comptabilise le montant de ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite depuis 1995.

Le Groupe a fait effectuer une évaluation actuarielle de ses engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière, en cas de départs volontaires, en date du 31 décembre 2018.

Les droits acquis par les salariés sont issus de l'application de la convention collective applicable (Publicité) et les hypothèses retenues pour l'évaluation de l'engagement sont les suivantes :

- un taux annuel d'actualisation financière de 1,6 %,
- un taux d'augmentation des salaires de 1%,
- un taux de mortalité correspondant aux tables de survie INSEE H/F 11-13, distinguant hommes et femmes,
- un âge de départ à la retraite de 65 ans,
- les charges sociales patronales sont prises en compte dans le montant de l'engagement,
- un taux de turnover identique à celui retenu l'année précédente et décroissant en fonction de l'âge,
- les écarts actuariels ont été comptabilisés dans les comptes sociaux en exploitation pour ceux liés aux écarts d'expérience et en financier pour ceux liés à la diminution du taux d'actualisation et à l'actualisation du coût des services rendus,
- le tableau des provisions fait apparaître la variation de l'engagement sur l'exercice.

La société Hopps Group est tête d'intégration du nouveau Groupe Fiscale constitué au 1^{er} janvier 2018 avec les sociétés suivantes faisant parties du Périmètre d'intégration fiscale : Adrexo SAS, Adrexo Productions SAS, Pataugas, Start'Hopps et Distri'Hopps.

Les sociétés pré-citées dépendent de la Direction des Grandes Entreprises (DGE).

Evènements Post Clôture

Investisseurs GDP Vendôme 2019

En date du 28 mars 2018, des discussions entre HOPPS Group et GDP VENDOME ont abouti à la rédaction et à la finalisation d'un contrat d'émission d'obligations simples privées par HOPPS GROUP pour un montant total maximum en principal de vingt millions neuf cent mille euros (EUR 20.900.000).

Le 4 avril 2019, une première émission pour un montant de dix millions neuf cent mille euros (EUR 10.900.000) a été réalisée.

Une seconde émission pour un montant de dix millions d'euros (EUR 10.000.000) est prévue le 31 mai 2019.

En contrepartie de la signature de ce contrat, le Groupe GDP Vendôme par l'intermédiaire de la SARL Le Cannel Damécosi a acquis 5.68% des droits de vote et 5% des droits financiers de HOPPS Group à la SAS de l'Aubrac.

Cette émission d'obligations a une durée de 4 ans, avec un remboursement in fine et des coupons trimestriels.

Création de HoppStore

Le 4 mars 2019 la société DISTRI'HOPPS, filiale de Hopps Group a créé la société hoppStore, dont elle est associé unique. La société hoppStore a pour vocation le développement des bureaux de poste privés ayant pour activité la distribution de colis et de courriers à destination des professionnels et des particuliers.



KPMG Audit
480 avenue du Prado
CS 90021
13272 Marseille Cedex 8
France

AUDITA S.A.R.L.
25, rue Sylvabelle
13006 Marseille



COMMISSARIAT AUX COMPTES - EXPERTISE - AUDIT

**RECEPTION
GTC AIX
12 AOÛT 2019**

Hopps Group S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Hopps Group S.A.S.

1330, avenue Guilibert de la Lauzière - Europarc de Pichaury Bât. D5,
ZI Les Milles - 13080 Aix-en-Provence Cedex 3

Ce rapport contient 37 pages



KPMG Audit
480 avenue du Prado
CS 90021
13272 Marseille Cedex 8
France

AUDITA S.A.R.L.
25, rue Sylvabelle
13006 Marseille



COMMISSARIAT AUX COMPTES EXPERTISE AUDIT

Hopps Group S.A.S.

Siège social : 1330, avenue Guilibert de la Lauzière - Europarc de Pichaury Bât. D5,
ZI Les Milles - 13080 Aix-en-Provence Cedex 3

Capital social : € 22.402.432

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société HOPPS GROUP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HOPPS GROUP S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Hopps Group S.A.S.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
28 mai 2019

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 6.068.544 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Evaluation des immobilisations financières » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Continuité d'exploitation

Les notes « Continuité d'exploitation » en partie « Faits significatifs » et « Evénements post-clôture » de l'annexe aux comptes annuels font état des circonstances justifiant l'application du principe de continuité d'exploitation.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné la situation de votre société au regard du principe de continuité d'exploitation et avons apprécié l'information donnée en annexe à ce titre.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Hopps Group S.A.S.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
28 mai 2019

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Hopps Group S.A.S.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
28 mai 2019

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

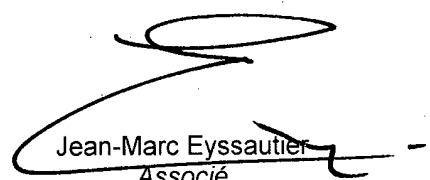
Les Commissaires aux comptes,

Marseille, le 28 mai 2019

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.


Pierre-Laurent Soubra
Associé

AUDITA S.A.R.L.


Jean-Marc Eyssautier
Associé

HOPPS

1330 Avenue Guilibert de la Lauzière

13592 Aix-en-Provence Cedex 3

Comptes au 31/12/2018



Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	21 585 288	19 643 593	1 941 695	2 788 334
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 185 681	25 433	1 160 247	352 828
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				7 968 207
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	27 964	27 964		
Autres immobilisations corporelles	3 820 345	3 142 563	677 782	518 968
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	6 068 544		6 068 544	5 508 609
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	194 500		194 500	160 148
Autres immobilisations financières	331 772		331 772	98 763
ACTIF IMMOBILISE	33 214 094	22 839 554	10 374 540	17 395 858
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	223 356		223 356	77 456
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	8 553 662	513 685	8 039 977	2 846 855
Autres créances	67 003 244		67 003 244	1 590 476
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	106 616		106 616	106 616
(dont actions propres :)				
Disponibilités	15 452 745		15 452 745	14 725 916
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	213 532		213 532	156 135
ACTIF CIRCULANT	91 553 155	513 685	91 039 470	19 503 454
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	124 767 249	23 353 239	101 414 010	36 899 312

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel (dont versé : 22 402 432)	22 402 432	22 402 432
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2	2
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	56 000	56 000
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	4	4
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	-7 087 264	-3 838 304
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 304 347	-3 248 959
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	13 066 828	15 371 174
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	142 606	107 699
Provisions pour charges	1 613 240	1 657 347
PROVISIONS	1 755 846	1 765 046
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	3 382 625	4 608 979
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	20 831	32 973
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 761 752	4 990 952
Dettes fiscales et sociales	3 905 754	3 497 991
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	741 775	739 882
Autres dettes	73 681 004	5 872 935
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	97 595	19 380
DETTES	86 591 336	19 763 092
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	101 414 010	36 899 312

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens			18 770 650	19 526 941
Production vendue de services	18 770 650		18 770 650	19 526 941
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	18 770 650			
Production stockée			3 311 845	3 098 527
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			3 837 023	2 644 568
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 724	1 132
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			25 922 241	25 271 168
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)			-109 523	-41 897
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			14 408 898	14 284 867
Autres achats et charges externes			540 452	577 716
Impôts, taxes et versements assimilés			8 414 211	7 545 528
Salaires et traitements			3 715 912	3 266 994
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION			1 823 645	2 123 213
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				27 959
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			107 734	282 469
Dotations aux provisions			65 201	124 494
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			28 966 530	28 191 344
RESULTAT D'EXPLOITATION			-3 044 289	-2 920 175
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			673 376	68 103
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			10 568	1 403
Autres intérêts et produits assimilés			97 235	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				6 486
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			781 179	75 992
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			175 319	133 862
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			175 319	133 862
RESULTAT FINANCIER			605 860	-57 870
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-2 438 429	-2 978 045

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	16 368 207	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 894 211	2 073 297
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		246 500
PRODUITS EXCEPTIONNELS	19 262 419	2 319 797
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	16 156 092	660 196
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 972 244	1 930 515
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	19 128 337	2 590 710
RESULTAT EXCEPTIONNEL	134 082	-270 914
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	45 965 839	27 666 957
TOTAL DES CHARGES	48 270 186	30 915 916
BENEFICE OU PERTE	-2 304 347	-3 248 959

Faits significatifs, règles et méthodes comptables

FAITS SIGNIFICATIFS

Evolution de la structure

Le 15 janvier 2018, la société HOPPS GROUP a créé la société LOG'HOPPS dont elle est associé unique.

Le 12 mars 2018, la société HOPPS GROUP a créé la société DIGIT'HOPPS dont elle est associé unique.

Le 19 avril 2018, la société a cédé ses droits et obligations en qualité de constituant au titre de la fiducie-sûreté à la société BELEZA 66 en contrepartie d'une créance d'un montant de huit millions quatre cent mille euros (8.400.000 €) que cette dernière détenait sur la société DISTRI'HOPPS.

Au cours de l'exercice écoulé, HOPPS GROUP a également acquis indirectement, par le biais de sa filiale, la société START'HOPPS, dont elle détient 100% du capital social et des droits de vote les participations suivantes :

- 21,25% du capital social et des droits de vote de la société COMPANY GROUPE, ce qui porte sa participation totale à 92,5 % du capital social,
- 7,70 % du capital social et des droits de vote de la société LINKSENSE, ce qui porte sa participation totale à 100 % du capital social.

Elle a également acquis indirectement, par le biais de sa filiale, la société LOG'HOPPS, les participations suivantes :

- 100% du capital social et des droits de vote des sociétés DISPEO et ADS.

Elle a également acquis indirectement, par le biais de sa filiale, la société DIGIT'HOPPS, les participations suivantes :

- 65% du capital social et des droits de vote de la société LUCY IN THE SKY WITH DATA (LSD).

Elle a également acquis indirectement, par le biais de sa filiale, la société DISTRI'HOPPS, dont elle détient 100% du capital social les participations suivantes :

- 100% du capital social et des droits de vote de la société CIBLEO,
- 76,93% du capital social et des droits de vote de la société COLIS PRIVE

HOPPS GROUP détient également par le biais de sa filiale, la société START'HOPPS :

- 100% du capital social et des droits de vote de la société ACCESSOIRES COMPANY,
- 100% du capital social et des droits de vote de la société PATAUGAS,
- 51% du capital social et des droits de vote de la société WATTS,
- 66,7% du capital social et 50 % des droits de vote de la société DL GROUP.

HOPPS GROUP détient également par le biais de sa filiale, la société DISTRI'HOPPS

- 100% du capital social et des droits de vote de la société ADREXO,
- 100% du capital social et des droits de vote de la société ADREXO PRODUCTIONS.

Evolution de l'activité

La société a pour vocation de soutenir le groupe et ses filiales dans leur développement. C'est ce qu'elle va s'attacher à faire tout en maîtrisant ses coûts. Par ailleurs, les contrats de Transaction Services Agreement avec SPIR COMMUNICATION ET CONCEPT MULTIMEDIA seront très limités en 2019 et devraient se terminer en 2020.

Continuité d'exploitation

Les prévisions de trésorerie sur 12 mois sont basées sur la réalisation d'un budget 2019 et sont revues en permanence sur la base des résultats réalisés et sur la base :

- des mesures conservatoires et d'économies,
- d'une gestion optimisée du besoin en fonds de roulement,
- d'un préfinancement du CICE du 4^{ème} trimestre 2018
- du recours, le cas échéant, à des moyens de financement à court terme de type affacturage ou crédit bail au niveau des filiales du Groupe,
- de l'étude de tout autre moyen de financement tel que le crédit bancaire,
- l'étude du refinancement du siège à Aix en Provence,
- la recherche de fonds auprès d'investisseurs.

MODES ET METHODES D'EVALUATION

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
 - Indépendance des exercices,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants exprimés sont en euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

IMMOBILISATIONS

Depuis le 1 janvier 2005 est appliqué le règlement CRC 2002-10, relatif à l'avis sur l'amortissement et à la dépréciation sur les actifs.
Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charge.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition conformément à l'avis 04-15 du CNC.

Concernant les fonds de commerce une provision peut être constatée si la valeur économique est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements sont calculés d'après la durée d'utilisation estimée suivant les instructions du règlement 02-10 du CRC.

	DUREE	METHODE
Logiciels < à 15 000 €	1 an	Linéaire / dégressif
Logiciels > à 15 000 €	5 ans	Linéaire
Logiciels développés en interne	3 ans	Linéaire

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition conformément à l'avis 04-15 du CNC (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisitions des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'amortissement est calculé sur la durée d'utilisation estimée suivant les instructions du règlement 02-10 du CRC.

Les durées et méthodes d'amortissement sont les suivantes :

	DUREE	METHODE
Constructions	20 ans	Linéaire
Agencements, Aménagements	5 à 8 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel technique	5 à 8 ans	Linéaire
Autres matériels et mobilier	3 à 8 ans	Linéaire

EVALUATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur des avantages futurs de la société est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables et du règlement CRC 00-06.

Les provisions pour risques et charges sont constatées lorsque l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Les mouvements correspondent aux litiges nés ou dénoués sur l'exercice.

EVALUATION DES DETTES ET DES CREANCES

Les dettes et les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Elles font l'objet d'une provision en fonction de leur risque d'irrecouvrabilité. Ce risque est apprécié en prenant en considération le risque spécifique lié au client et l'antériorité de la créance.

PROVISION POUR RETRAITE

La société comptabilise ses provisions pour indemnités de fin de carrière dans les comptes sociaux.

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Le détail de la rémunération des mandataires sociaux n'est pas indiqué pour des raisons de confidentialité car cela reviendrait à donner des informations nominatives.

CONTRAT DE FIDUCIE

Le 29 Novembre 2017, une convention de fiducie a été mise en place entre Hopps Group, le constituant, la SELAS Poulmaire Avocat et Fiduciaire, le fiduciaire, et la Caisse d'Epargne CEPAC, le Bénéficiaire.

Cette convention de fiducie a pour objet, le transfert de propriété du bien immobilier situé à Aix en Provence (Bouches-du-Rhône) 13100 Lotissement de l'EUROPARC de PICHAURY II, ZAC des Grottes de Pichaury, un bâtiment à usage de bureaux et 250 aires de stationnement.

La SELAS Poulmaire conserve ce bien immobilier dans un patrimoine fiduciaire destiné à garantir le complet remboursement du prêt octroyé à la société Hopps Group par la société Caisse d'Epargne CEPAC.

Le prêt octroyé par la société Caisse d'Epargne CEPAC est de QUATRE MILLIONS CINQ CENT MILLE EUROS (4 500 000,00 €).

L'actif immobilier transféré est évalué à la somme de HUIT MILLIONS QUATRE CENT MILLE EUROS (8 400 000,00 €).

Cette évaluation a été effectuée par la société CBRE en date du 30 avril 2016.

Le 19 avril 2018, la société HOPPS GROUP a cédé ses droits et obligations en qualité de constituant au titre de la fiducie-sûreté à la société Beleza 66.

AUTRES INFORMATIONS

Hopps Group est la tête de consolidation des sociétés du Groupe Hopps.

Hopps Group est détenue par trois sociétés :

- ATHEVA, SIREN 789 066 768, détient 37.50 % du capital

ATHEVA est domiciliée au 23B Avenue JJ GARCIN, 13 260 CASSIS

- SAS DE L'AUBRAC, SIREN 827 637 927, détient 25.00 % du capital

SAS DE L'AUBRAC est domiciliée au 8 rue de ROUVRAY, 92 200 NEUILLY-SUR-SEINE

- SATINE, SIREN 493 019 467, détient 37.50 % du capital

SATINE est domiciliée au 5 ESPLANADE DU LUBERON, 13 370 MALLEMORT

Notes relatives au bilan

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 181 565		4 559 558
Terrains			
Dont composants	8 390 000		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	27 964		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	507 445		253 336
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	2 960 311		101 922
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 885 720		355 258
Participations évaluées par mise en équivalence	5 508 609		559 935
Autres participations			
Autres titres immobilisés	258 911		267 361
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 767 520		827 296
TOTAL GENERAL	38 834 805		5 742 111

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		2 970 154	22 770 969	
Terrains		8 390 000		
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			27 964	
Installations techn., matériel et outillages ind.			760 781	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport		2 669	3 059 564	
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 392 669		3 848 309	
Participations évaluées par mise équivalence			6 068 544	
Autres participations				
Autres titres immobilisés			526 272	
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			6 594 816	
TOTAL GENERAL	11 362 823		33 214 094	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18 014 970	1 628 624		19 643 593
Terrains	421 793		421 793	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	27 964			27 964
Installations techniques, matériel et outillage industriels	175 829	79 785		255 613
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	2 772 959	115 237	1 246	2 886 950
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 398 544	195 022	423 039	3 170 527
TOTAL GENERAL	21 413 514	1 823 645	423 039	22 814 120

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Différentiel de durée et autres	Reprises		Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.		Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL**AUT. INC.**

Terrains
 Construct.
 - sol propre
 - sol autrui
 - installations
 Install. Tech.
 Install. Gén.
 Mat. Transp.
 Mat bureau
 Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre				
TOTAL				

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	88 000	45 000		133 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	1 657 347	53 128	97 235	1 613 240
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer	19 699	9 606	19 699	9 606
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	1 765 046	107 734	116 934	1 755 846
Dépréciations immobilisations incorporelles	25 433			25 433
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	539 390		25 705	513 685
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	564 823		25 705	539 118
TOTAL GENERAL	2 329 869	107 734	142 639	2 294 964
Dotations et reprises d'exploitation		107 734	45 404	
Dotations et reprises financières			97 235	
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	194 500		194 500
Prêts	331 772		331 772
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	8 553 662	8 553 662	
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés	7 336	7 336	
Personnel et comptes rattachés	3 118	3 118	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	1 197 930	1 197 930	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	9 897 329	9 897 329	
Etat, autres collectivités : créances diverses	55 761 915	55 761 915	
Groupe et associés	135 616	135 616	
Débiteurs divers	213 532	213 532	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	76 296 710	75 770 438	526 272
	34 352		
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	7 625	7 625		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	3 375 000	3 375 000		
Emprunts et dettes financières divers	20 831	6 812	14 019	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 761 752	4 761 752		
Personnel et comptes rattachés	1 259 833	1 259 833		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 063 917	1 063 917		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 235 753	1 235 753		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	346 252	346 252		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	741 775	741 775		
Groupe et associés	63 091 088	63 091 088		
Autres dettes	10 589 917	10 589 917		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	97 595	97 595		
TOTAL GENERAL	86 591 336	86 577 317	14 019	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 125 000
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
4181000	'Clients - Factures à établir	1 595,10		1 595,10
4181900	'Clients Groupe - Factures à établir		4 452,02	-4 452,02
		1 595,10	4 452,02	-2 856,92
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
AUTRES CREANCES				
4098000	'Rabais, remises, ristournes à obte	134 640,00	102 751,50	31 888,50
		9 856 999,63	203 095,83	9 653 903,80
4487000	'Etat, produit à recevoir	9 991 639,63	305 847,33	9 685 792,30
TOTAL AUTRES CREANCES				
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR				
		9 993 234,73	310 299,35	9 682 935,38

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
1688600	Intérêts courus sur participation d	3 136,09	4 766,56	-1 630,47
	TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	3 136,09	4 766,56	-1 630,47
DETTE FOURNISSEURS CPTE RATTACH				
4081000	'Fournisseurs - Factures non parven	1 515 857,29	3 322 007,42	-1 806 150,13
4081006	Fournisseurs factures non reçues lo	33 858,29		33 858,29
4081900	'Fournisseurs Groupe - Factures non	39 599,62		39 599,62
	TOTAL DETTE FOURNISSEURS CPTE RATTACH	1 589 315,20	3 322 007,42	-1 732 692,22
AUTRES DETTES				
4198000	'Rabais, remises, ristournes et avo	4 984,46		4 984,46
	TOTAL AUTRES DETTES	4 984,46		4 984,46
DETTE FISCALES ET SOCIALES				
4282000	'Personnel - Dettes provisionnées p	670 602,22	645 458,06	25 144,16
4283500	'Personnel - Primes à payer	577 490,56	854 298,03	-276 807,47
4382000	'Organismes sociaux - Charges socia	309 224,76	292 392,59	16 832,17
4486330	'Formation professionnelle continue	188 705,16	160 588,91	28 116,25
4486340	'Effort construction à payer	38 866,12	34 542,49	4 323,63
4486350	'Taxe d'apprentissage à payer	58 442,24	52 196,41	6 245,83
4486360	'Cotisations handicapés à payer	35 568,00	29 280,00	6 288,00
4486370	'Organic à payer	24 200,00	11 760,00	12 440,00
4486400	'CET à payer	-40 328,90	-55 787,90	15 459,00
4486500	'Taxe sur les véhicules de société		34 658,12	-34 658,12
	TOTAL DETTE FISCALES ET SOCIALES	1 862 770,16	2 059 386,71	-196 616,55
	TOTAL CHARGES A PAYER	3 460 205,91	5 386 160,69	-1 925 954,78

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
4860000	'Charges constatées d'avance	213 531,54	156 135,39	57 396,15
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		213 531,54	156 135,39	57 396,15
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
4870000	'Produits constatés d'avance	-97 594,58	-19 380,00	-78 214,58
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-97 594,58	-19 380,00	-78 214,58

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 400 152			16
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Rubriques	Entreprises liées	Participations
-----------	-------------------	----------------

ACTIF IMMOBILISE

Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		6 068 544
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		

ACTIF CIRCULANT

Avances et acomptes versés sur commandes		5 942 196
Créances clients et comptes rattachés		55 761 915
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		

DETTES

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		36 365 000
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes		71 107
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Produits de participations		673 376
Autres produits financiers		52 681
Charges financières		

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
DISTRI'HOPPS	5 773 280	100	52 378 168		
	5 474 024		52 378 168		-590 215
START'HOPPS	3 334 170	100	1		
	1 176 734		1		-97 696
LOG'HOPPS	1 059	100	1 000		
	-44 903		1 000		-46 027
DIGIT'HOPPS	1 000	100	1 000		
	-131		1 000		-1 131
		0,00			
		0,00			
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
BELEZA	14 000	14	2 000		
	14 000		2 000		
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

Notes relatives au compte de résultat

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
AMENDES & PENALITES DE RETARD	1 007	6721000
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES HONORAIRES	218 670	6718000
OPERATION LIEE A LA FIDUCIE	15 936 415	6741000
CESSION IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 970 822	6751000
CESSION IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 423	6752000

TOTAL	19 128 337
-------	------------

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
CESSION IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 892 698	7751000
CESSION IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 513	7752000

TOTAL	2 894 211
-------	-----------

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
HONORAIRE - FRAIS DE FORMATION	2 600	7910000
ASSURANCES	2 129	7910050
PERSONNEL - TRANSFERT ELEMENT DE SALAIRES	811 565	7910064
PERSONNEL - MUTUELLE SIACI / VIVINTER	21 593	7910064
PERSONNEL - FONCEGIF / AGEFIPH	5 996	7910064
PERSONNEL - APICIL - PREVOYANCE	23 371	7910064
REFACTURATION COMPTE 6259000	2 924 365	7910064

TOTAL

3 791 619

La société a opté pour l'inscription du CICE en réduction des charges de personnel pour un montant de 207 816 €. Le CICE a permis le financement de l'amélioration de la compétitivité de notre entreprise, en nous permettant de poursuivre nos efforts en matière d'investissement et de prospection de nouveaux marchés.

Autres informations

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
CADRES	104	
AGENTS DE MAITRISE	51	
EMPLOYES	17	
TOTAL	172	

La société comptabilise le montant de ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite depuis 1995.

Le Groupe a fait effectuer une évaluation actuarielle de ses engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière, en cas de départs volontaires, en date du 31 décembre 2018.

Les droits acquis par les salariés sont issus de l'application de la convention collective applicable (Publicité) et les hypothèses retenues pour l'évaluation de l'engagement sont les suivantes :

- un taux annuel d'actualisation financière de 1,6 %,
- un taux d'augmentation des salaires de 1%,
- un taux de mortalité correspondant aux tables de survie INSEE H/F 11-13, distinguant hommes et femmes,
- un âge de départ à la retraite de 65 ans,
- les charges sociales patronales sont prises en compte dans le montant de l'engagement,
- un taux de turnover identique à celui retenu l'année précédente et décroissant en fonction de l'âge,
- les écarts actuariels ont été comptabilisés dans les comptes sociaux en exploitation pour ceux liés aux écarts d'expérience et en financier pour ceux liés à la diminution du taux d'actualisation et à l'actualisation du coût des services rendus,
- le tableau des provisions fait apparaître la variation de l'engagement sur l'exercice.

La société Hopps Group est tête d'intégration du nouveau Groupe Fiscale constitué au 1^{er} janvier 2018 avec les sociétés suivantes faisant parties du Périmètre d'intégration fiscale : Adrexo SAS, Adrexo Productions SAS, Pataugas, Start'Hopps et Distri'Hopps.

Les sociétés pré-citées dépendent de la Direction des Grandes Entreprises (DGE).

Evènements Post Clôture

Investisseurs GDP Vendome

2019

En date du 28 mars 2018, des discussions entre HOPPS Group et GDP VENDOME ont abouti à la rédaction et à la finalisation d'un contrat d'émission d'obligations simples privées par HOPPS GROUP pour un montant total maximum en principal de vingt millions neuf cent mille euros (EUR 20.900.000).

Le 4 avril 2019, une première émission pour un montant de dix millions neuf cent mille euros (EUR 10.900.000) a été réalisée.

Une seconde émission pour un montant de dix millions d'euros (EUR 10.000.000) est prévue le 31 mai 2019.

En contrepartie de la signature de ce contrat, le Groupe GDP Vendôme par l'intermédiaire de la SARL Le Cannel Damecosi a acquis 5.68% des droits de vote et 5% des droits financiers de HOPPS Group à la SAS de l'Aubrac.

Cette émission d'obligations a une durée de 4 ans, avec un remboursement in fine et des coupons trimestriels.

Création de HoppStore

Le 4 mars 2019 la société DISTRI'HOPPS, filiale de Hopps Group a créé la société hoppStore, dont elle est associé unique. La société hoppStore a pour vocation le développement des bureaux de poste privés ayant pour activité la distribution de colis et de courriers à destination des professionnels et des particuliers.

HOPPS GROUP
SAS au capital de 22 402 432 euros
ZI des Milles, Europarc de Pichaury, Bâtiment D5,
1330 avenue Guilibert de la Lauzière,
BP 30460, 13592 Aix-en-Provence cedex 3
RCS Aix-en-Provence 319 428 967

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES
DU 28 JUIN 2019

RECEPTION
GTC AIX
12 AOUT 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi 28 juin, à 9 h 00,

Au siège social,

Les associés de la société Hopps Group se sont réunis en assemblée générale, sur convocation du président.

Conformément à l'article 23.6.1(b) des statuts de la société, M. Eric Paumier, représentant la société Satine préside la présente séance en sa qualité de Directeur Général de la société Hopps Group.

Madame Maryse Béal, Directrice Juridique est désignée en qualité de secrétaire de séance.

La feuille de présence certifiée exacte par le président et le secrétaire de séance permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent la majorité des actions ayant droit de vote, de sorte que la condition de quorum est satisfaite et que l'assemblée peut valablement délibérer sur les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Les représentants du comité d'entreprise, Monsieur Stéphane Jousset et Madame Laurence Becquart, régulièrement convoqués, sont présents.

La société KPMG SA, co-commissaire aux comptes, régulièrement convoquée, représentée par Monsieur Pierre-Laurent Soubra, est présente.

La société Audita SARL, co-commissaire aux comptes, régulièrement convoquée, représentée par Messieurs Jean-Marc Eyssautier et Patrice Sejnera, est présente.

Monsieur le président met à la disposition des associés et des représentants du comité d'entreprise et dépose sur le bureau de la présente séance les documents suivants :

- les statuts de la société,
- la feuille de présence,
- les lettres de convocation des associés,
- les lettres de convocation des commissaires aux comptes,
- les lettres de convocation des représentants du comité d'entreprise,
- les rapports du président,
- les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,

- les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (bilan, compte de résultat et annexe), et
- le projet de texte des résolutions.

Monsieur le président rappelle que les associés sont appelés à délibérer sur les ordres du jour suivants :

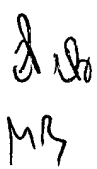
ORDRE DU JOUR ORDINAIRE

- Lecture du rapport du président sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (*première résolution*) ;
- Lecture du rapport du président sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (*deuxième résolution*) ;
- Affectation du résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (*troisième résolution*) ;
- Approbation des conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce (*quatrième résolution*) ;
- Constatation de l'arrivée à échéance du mandat de la société ATHEVA, président – Renouvellement du mandat du président (*cinquième résolution*) ;
- Constatation de l'arrivée à échéance du mandat de la société SATINE, directeur général – Renouvellement du mandat de directeur général (*sixième résolution*) ;
- Constatation de l'arrivée à échéance du mandat de la société DE L'AUBRAC, directeur général – Renouvellement du mandat de directeur général (*septième résolution*) ;
- Constatation de la démission d'un membre du comité stratégique. Nomination d'un nouveau membre du comité stratégique pour le remplacer (*huitième résolution*) ;
- Fixation de la rémunération du nouveau membre du comité stratégique (*neuvième résolution*) ;

ORDRE DU JOUR EXTRAORDINAIRE

- Modification de l'adresse du siège social, afin d'optimiser la réception du courrier- Modification corrélative de l'article 4 des statuts (*dixième résolution*) ;
- Modification de l'objet social, afin de le compléter par une activité de formation par apprentissage. Modification corrélative de l'article 2 des statuts (*onzième résolution*).
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités (*douzième résolution*).

2



Puis, Monsieur le président déclare que, conformément à l'article 23.5 des statuts, l'ordre du jour, le projet de texte des résolutions et les documents nécessaires à l'information des associés, à savoir, les comptes sociaux et consolidés, les rapports des commissaires aux comptes et les rapports du président ont été mis à leur disposition au siège social huit jours au moins avant la présente séance. Il déclare que l'ensemble de ces documents a également été communiqué au comité d'entreprise.

Puis, Monsieur le président présente les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et donne lecture de son rapport.

Lecture est ensuite donnée du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, le président met aux voix la première résolution, figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Lecture faite du rapport du président et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018, et

connaissance prise des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018,

l'assemblée générale,

statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions collectives ordinaires,

approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils ont été présentés, se soldant par un résultat net part du Groupe négatif de (16,7 M€) et un résultat net consolidé négatif de (17,1M€).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Puis, Monsieur le président présente les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et donne lecture de son rapport.

Lecture est ensuite donnée du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour :

DEUXIEME RESOLUTION

Lecture faite du rapport du président et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018, et

connaissance prise des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018,

l'assemblée générale,

statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions collectives ordinaires,

(i) approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils ont été présentés, faisant ressortir une perte de (2 304 346) euros ;

(ii) approuve les dépenses effectuées au cours de l'exercice écoulé ayant trait aux opérations visées à l'article 39-4 du Code général des impôts pour un montant global de 48 816 euros, ainsi que la charge d'impôt sur les sociétés correspondante et

(iii) donne quitus entier et sans réserve à :

Monsieur Frédéric Pons de l'exécution de son mandat de président de la société pour la période comprise entre le 1er janvier 2018 et le 28 juin 2018 et à la société ATHEVA pour la période comprise entre le 29 juin 2018 et le 31 décembre 2018,

Messieurs Eric Paumier et Guillaume Salabert de l'exécution de leur mandats de directeur général de la société pour la période comprise entre le 1er janvier 2018 et le 28 juin 2018 et aux sociétés SATINE et DE L'AUBRAC pour la période comprise entre le 29 juin 2018 et le 31 décembre 2018.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

Lecture faite du rapport du président et après avoir constaté que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018 font apparaître une perte de (2 304 346) euros,

l'assemblée générale,

statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions collectives ordinaires,

(i) décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se soldant par une perte d'un montant de (2 304 346) au poste « report à nouveau » dont le solde débiteur est ainsi porté de (7 087 263,5) à (9 391 609) euros, et

4
MB

- (ii) constate, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

Lecture faite du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé, visées aux dispositions de l'article L227-10 du code de commerce et statuant sur ce rapport,

L'assemblée générale,
statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions collectives ordinaires,

approuve les conventions réglementées intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

Lecture faite du rapport du président,

L'assemblée générale,

statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions collectives ordinaires,

- (i) constate que le mandat de président de la société ATHEVA prend fin à l'issue de la présente séance ;
- (ii) décide de renouveler ledit mandat avec effet à l'issue de la présente séance et pour une durée d'un an prenant fin à l'issue de la consultation annuelle des associés appelés à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

Lecture faite du rapport du président,

L'assemblée générale,

statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions collectives ordinaires,

- (i) constate que le mandat de directeur général de la société SATINE, prend fin à l'issue de la présente séance ;
- (ii) décide de renouveler ledit mandat, avec effet à l'issue de la présente séance et pour une durée d'un an prenant fin à l'issue de la consultation annuelle des associés appelés à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

Lecture faite du rapport du président,

L'assemblée générale,

statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions collectives ordinaires,

- (i) constate que le mandat de directeur général de la société DE L'AUBRAC, prend fin à l'issue de la présente séance ;
- (ii) décide de renouveler ledit mandat, avec effet à l'issue de la présente séance et pour une durée d'un an prenant fin à l'issue de la consultation annuelle des associés appelés à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION

Lecture faite du rapport du président,

L'assemblée générale,

statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions collectives ordinaires,

- (i) rappelle que Monsieur Philippe Hémard a démissionné de ses fonctions de membre du comité stratégique à effet du 30 juin 2019, car il souhaite substituer sa nouvelle entreprise la SARL PHC en ses lieu et place.
- (ii) acte la démission de Monsieur Philippe Hémard à la date du 30 juin 2019 et décide de nommer à compter du 1^{er} juillet 2019 et pour la durée restant à courir de son mandat soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des associés qui statuera sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

la société PHC, immatriculée au Luxembourg sous le numéro B 231324, dont le siège social est 26 B Boulevard Royal, 2449 Luxembourg, représentée par Monsieur Philippe Hémard, né le 24 novembre 1971, à

Troyes (10), de nationalité française, demeurant 91 Rue de Merl, L-2146, Luxembourg.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

NEUVIEME RESOLUTION

Lecture faite du rapport du président,

L'assemblée générale,

statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions collectives ordinaires,

- (i) rappelle que la rémunération de Monsieur Philippe Hémard, au titre de ses fonctions de membre du comité stratégique de la Société avait été fixée à la somme de quinze mille euros (15.000 €) pour l'année 2018, quinze mille euros (15.000 €) pour l'année 2019 et sept mille cinq cent euros (7.500 €) jusqu'à l'AG statuant sur les comptes clos au 31.12.2019, payable annuellement à terme échu.
- (ii) décide d'attribuer à la société PHC une rémunération identique à celle qui avait été fixée pour Monsieur Philippe Hémard.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

DIXIEME RESOLUTION

Lecture faite du rapport du président,

L'assemblée générale,

statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions collectives extraordinaires,

- (i) décide de modifier l'adresse du siège social de la société, afin d'optimiser la réception du courrier de « 1330 avenue Guilibert de la Lauzière, Europarc de Pichauray, Bât D5, Zone Industrielle les Milles, BP 30460, 13592 Aix-en-Provence Cedex 3 » à « 1330 avenue Guilibert de la Lauzière, Europarc de Pichauray, Bât D5, Zone Industrielle les Milles, CS 30 460, 13592 Aix-en-Provence Cedex 3 », dans la mesure où les conditions d'acheminement du courrier par la Poste ont évolué.
- (ii) modifie en conséquence le premier alinéa de l'article 4 « siège social » des statuts de la société, afin qu'il soit rédigé comme suit : « Le siège social est fixé : 1330 avenue Guilibert de la Lauzière, Europarc de Pichauray, Bât D5, Zone Industrielle les Milles, CS 30 460, 13592 Aix-en-Provence Cedex 3 »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

 7 
MS

ONZIEME RESOLUTION

Lecture faite du rapport du président,

L'assemblée générale,

statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions collectives extraordinaires,

- (i) décide de créer un centre de formation d'apprentis, conformément aux dispositions de la réforme de la formation professionnelle du 5 septembre 2018.
- (ii) modifie en conséquence le troisième paragraphe de l'article 2 des statuts « objet » en y ajoutant une activité de formation par apprentissage.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

DOUZIEME RESOLUTION

Le président donne tous pouvoirs au porteur des présentes pour effectuer les formalités prescrites par la loi et faire tout dépôts et déclarations prévus par la législation ou la réglementation en vigueur qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10h00.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par le président de séance, le secrétaire de séance et les représentants du comité d'entreprise.

Président de séance
Eric Paumier



Secrétaire de séance
Maryse Béal



Les représentants du comité d'entreprise

Stéphane Jousselmé



Laurence Becquart

